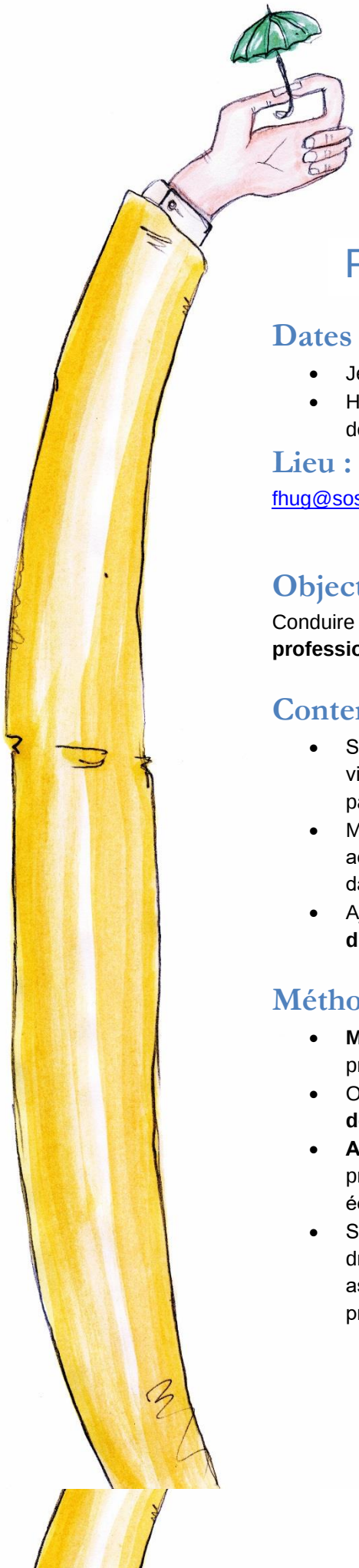
SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE
DÉPARTEMENT FORMATION

CNAPE www.cnape.fr La fédération des associations de protection de l'enfant

le cnfpt INSET ANGERS

Défenseur des droits RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Formation aux droits de l'enfant : *de la théorie à la pratique !*

Programme et déroulé de la formation

Dates et horaires :

- Jeudi 12 et vendredi 13 MAI 2022
- Horaires : 9h30 – 17h30 le 1er jour et 9h – 17h le 2ème jour, soit 14 heures de formation

Lieu : siège de l'association, salle Odette Nollet. Contact : Fanny Hug fhug@sosve.org 01.55.07.25.21.

Objectif de la formation :

Conduire les participants à **faire évoluer leurs postures et pratiques professionnelles** pour développer une approche par les droits de l'enfant.

Contenu de la formation :

- S'approprier **les quatre principes fondamentaux de la CIDE** : droits à la vie et au développement, intérêt supérieur de l'enfant, droit à la participation et à la non-discrimination ;
- Mesurer **l'importance des droits dans le parcours des enfants** accueillis en protection de l'enfance et s'interroger sur les points de tension dans la mise en œuvre ;
- Ajuster sa **posture professionnelle dans la mise en œuvre de ces droits** et offrir un espace de réflexion et des outils pratiques.

Méthodes pédagogiques :

- **Méthodes pédagogiques interactives :** mises en situation, exercices pratiques, travaux en groupe, jeux pédagogiques ;
- Offrir aux participants **un espace d'échange et de mise en perspective de leurs pratiques** comme de celles de leurs institutions ;
- **Appui d'outils développés au niveau européen** pour protéger et promouvoir les droits des enfants en situation de vulnérabilité (guides édités par le Conseil de l'Europe, recommandations européennes…) ;
- S'appuyer sur **les points de vue de jeunes** (jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants – JADE, jeunes de la fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance – FNADEPAPE).

Jour	horaires	Intitulé de la séquence
1	Matin	Introduction à la formation : *Cadre dans lequel s'inscrit cette formation et idées clefs. Contexte d'émergence des droits de l'enfant.* Droits de l'enfant, droits de l'Homme : *Liens entre les droits de l'enfant et l'expérience des participants. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant et ses principes fondamentaux.* Vie, survie et développement : *Examen du principe fondamental du droit à la vie, à la survie et au développement avec un focus sur le droit au développement.*
	Après-midi	La non-discrimination : *Critère de discrimination ; discrimination positive et négative ; lien avec les perceptions d'injustice qu'ont les enfants et jeunes accueillis en protection de l'enfance.* La participation des enfants et des jeunes : *Droit de l'enfant à se faire entendre et à participer aux décisions le concernant. Les outils de la communication et de l'écoute active.*
2	Matin	L'intérêt supérieur de l'enfant : *Examen du principe fondamental de l'intérêt supérieur de l'enfant. Comment mieux évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant ?* Etre à la hauteur du défi : *Exploration des possibilités de promotion et de mise en pratique concrète des droits de l'enfant en contexte de travail, identification des freins possibles.*
	Après-midi	La parole aux jeunes : *Séquence élaborée avec des jeunes, ayant une expertise des droits de l'enfant ou une expérience en protection de l'enfance. Focus sur les besoins de l'enfant dans le contexte précis de la protection de l'enfance.* Synthèse et conclusion sur les droits et besoins de l'enfant.